



PÔLE
INCENDIE ET
SÉCURITÉ
AU TRAVAIL

NOS FORMATIONS

Fondamentaux de la sécurité incendie et manipulation des extincteurs	1 JOUR - 4 X 1,5 HEURES	114
Transfert horizontal et mise à l'abri du patient (établissement de santé) / résident (Ehpad)	1 JOUR - 9 X 0,5 HEURE	115
Premier Témoin Incendie : Formation-action en unité mobile	1 JOUR - 6 X 1 HEURE	116
Équipier de première Intention Désigné (EID) : Formation-action en unité mobile	1 JOUR - 4 X 1,5 HEURES	117
Formation SSCT des membres du CSE (santé, sécurité et conditions de travail)	3 OU 5 JOURS - 21 OU 35 HEURES	118

LES FONDAMENTAUX DE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET MANIPULATION DES EXTINCTEURS



PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

6 stagiaires par groupe

Public : Tout le personnel

Prérequis : Aucun

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

Cette formation répond aux obligations réglementaires :

► **Articles R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail**

► Article U43 pour les établissements de type U (établissement de soins) et article J39 pour les établissements de type J (structures d'accueil pour personnes âgées et personnes en situation de handicap) du règlement de sécurité ERP

La formation à l'utilisation et à la manipulation d'extincteurs permet de développer la capacité d'analyse et de réactivité des personnels, dans le but d'**éteindre les différentes classes de feu avec les extincteurs appropriés** à diverses situations

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Prévenir les secours en indiquant les bonnes informations
- Réagir face à un départ de feu
- Mettre en œuvre une tentative d'extinction à l'aide d'un extincteur
- Isoler les risques

CONCEPTEUR - INTERVENANTS

Concepteur : Professionnel de la sécurité incendie

Intervenant : Professionnels de la sécurité incendie

TARIF INTRA

Sur devis, nous consulter :
01 43 68 07 87 - contact@sauvgard.com

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

APPRÉHENDER LES FONDAMENTAUX DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

- Rappel des consignes de sécurité incendie de l'établissement.
- L'alarme et l'alerte.
- Réagir et s'organiser en situation de départ de feu.
- Principes fondamentaux de la combustion et de l'extinction.

SAVOIR MANIPULER LES EXTINCTEURS : MISE EN PRATIQUE

- Les extincteurs : choix, mode d'emploi, principe de fonctionnement.
- Manipulation d'extincteurs sur feu réel.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- **Méthode active** : mises en situation et exercices pratiques sur bacs à feux écologiques

ÉVALUATION

- **Évaluation** continue lors de la mise en pratique, QCM.
- **Registre de sécurité** de l'établissement renseigné.

LES + DE LA FORMATION

Plus de 50% de la formation est consacrée aux exercices pratiques pour un retour immédiat en cas de début d'incendie.

Nombreux exercices pratiques de mise en application pendant cette formation.

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

6 stagiaires par groupe

Public : Tout le personnel

Prérequis : Aucun

Nécessite la mise à disposition d'une chambre équipée (lit, draps de glisse, fauteuil roulant)

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

Cette formation répond aux obligations réglementaires :

► Article U43 pour les établissements de type U (établissement de soins) et article J39 pour les établissements de type J (structures d'accueil pour personnes âgées et personnes en situation de handicap) du règlement de sécurité ERP.

Elle permet de développer la capacité d'analyse et de réactivité des personnels face à un départ de feu

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mener les actions appropriées pour limiter la propagation du feu
- Procéder à la mise en sécurité des patients / résidents

CONCEPTEUR - INTERVENANTS

Concepteur : Professionnel de la sécurité incendie

Intervenant : Professionnels de la sécurité incendie

TARIF INTRA

Sur devis, nous consulter :

01 43 68 07 87 - contact@sauvgard.com

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

MENER LES ACTIONS APPROPRIÉES POUR LIMITER LA PROPAGATION DU FEU

► Les organes de sécurité incendie de l'établissement (schéma d'intervention, plans consignes de sécurité, systèmes de détection incendie, boîtiers de report d'alarme, asservissements, portes coupe-feu, compartimentage...).

S'ENTRAÎNER AUX TECHNIQUES DE TRANSFERT HORIZONTAL DES PATIENTS / RÉSIDENTS

► Mises en situation simulées au sein de l'établissement.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- **Méthode active** : mises en situation simulées et exercices pratiques au sein de l'établissement.

ÉVALUATION

- **Évaluation** continue lors de la mise en pratique.
- **Registre de sécurité** de l'établissement renseigné.



LES + DE LA FORMATION

Des exercices de mise en situation permettant d'obtenir un retour immédiat pour améliorer ses pratiques.

Nombreux exercices pratiques de mise en application réalisés dans une chambre de l'établissement.

PREMIER TÉMOIN INCENDIE

(FORMATION-ACTION EN UNITÉ MOBILE)



PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

6 à 12 stagiaires selon unité mobile

Public : Tout le personnel

Prérequis : Aucun

COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender et mettre en œuvre les techniques nécessaires en matière de sécurité incendie.
- Maîtriser son rôle de premier témoin.

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

Cette formation répond aux obligations réglementaires :

► **Articles R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail**

► **Article U43 pour les établissements de type U (établissement de soins) et article J39 pour les établissements de type J (structures d'accueil pour personnes âgées et personnes en situation de handicap) du règlement de sécurité ERP.**

Elle permet aux apprenants de reconnaître les caractéristiques du signal d'alarme générale et d'exécuter les manœuvres nécessaires.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Réagir face à un début de feu
- Appliquer les consignes d'évacuation
- Reconnaitre les différents types d'extincteurs et les utiliser
- Se déplacer dans un milieu enfumé

CONCEPTEUR - INTERVENANTS

Concepteur : Professionnel de la sécurité incendie

Intervenant : Professionnels de la sécurité incendie

TARIF INTRA

Sur devis, nous consulter :
01 43 68 07 87 - contact@sauvgard.com

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

APPRÉHENDER LES FONDAMENTAUX DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

- Les consignes de sécurité.
- Conduite à tenir face à un début d'incendie.
- Le SSI, le report d'alarme et la levée de doutes.
- Reconnaissance et choix des moyens d'extinction.
- Le mode d'emploi des extincteurs.
- Conduite à tenir en cas d'évacuation.
- Reconnaitre le signal sonore d'évacuation et savoir réagir.

METTRE EN PRATIQUE SON RÔLE DE PREMIER TÉMOIN INCENDIE

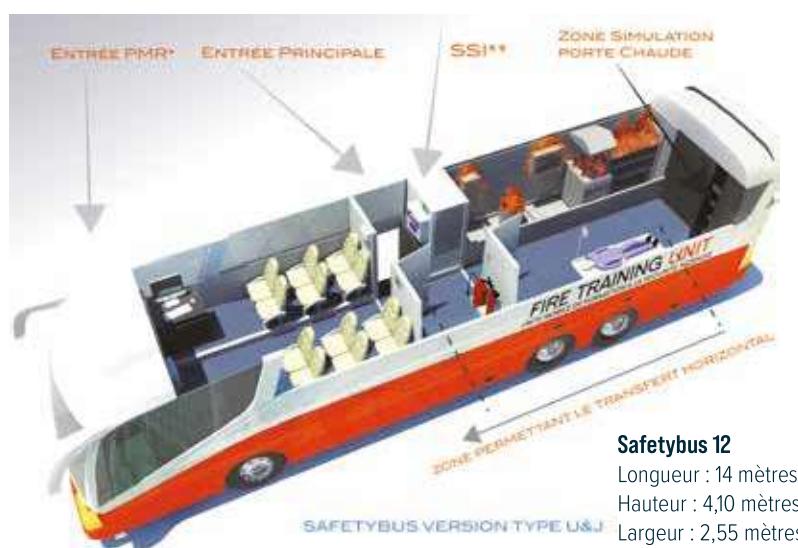
- Exercices d'extinction sur feu réel : intervention sur des situations correspondant à un début de sinistre avec flammes rayonnantes → déclenchement du processus d'alarme et utilisation des extincteurs appropriés.
- Exercices de mise en situation en zone enfumée avec contrôle du comportement en ambiance hostile → déplacement dans un espace enfumé propre, sans odeur et sans danger afin de prendre conscience des dangers de se faire surprendre par la fumée lors d'un véritable incendie.
- Questions-réponses.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active** : mises en situation, manipulation d'extincteurs, quizz.
- Nos unités mobiles comprennent un espace de formation théorique et un espace d'exercices pratiques incluant différents ateliers.

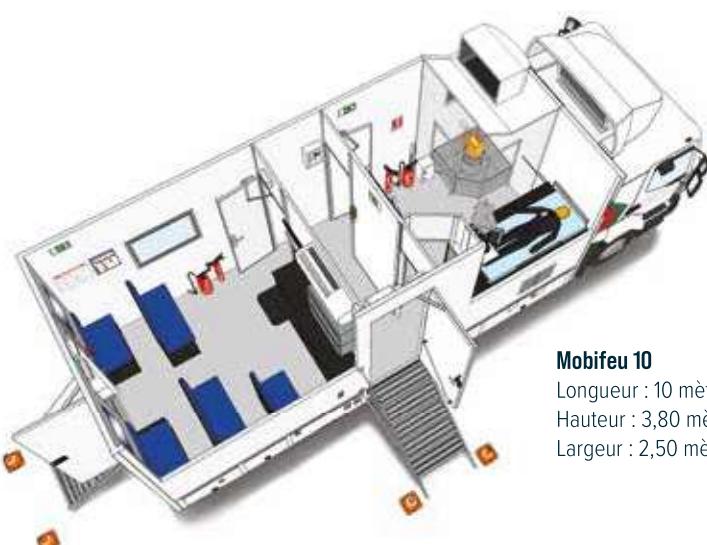
ÉVALUATION

- Évaluation** continue lors de la mise en pratique, QCM.
- Registre de sécurité** de l'établissement renseigné.



Safetybus 12

Longueur : 14 mètres
Hauteur : 4,10 mètres
Largeur : 2,55 mètres



Mobifeu 10

Longueur : 10 mètres
Hauteur : 3,80 mètres
Largeur : 2,50 mètres

LES + DE LA FORMATION

Des **exercices de mise en situation** permettant d'obtenir un **retour immédiat** pour améliorer ses pratiques.

Nombreux exercices pratiques de mise en application pendant cette formation

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

6 à 12 stagiaires selon unité mobile

Public : Tout le personnel soignant désigné et directement en contact avec les patients / résidents

Prérequis : Aucun

COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender et mettre en œuvre les techniques nécessaires en matière de sécurité incendie.
- Maîtriser son rôle d'équipier de première intervention désigné.

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

Cette formation répond aux obligations réglementaires :

► **Articles R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail**

► **Article U43 pour les établissements de type U (établissement de soins) et article J39 pour les établissements de type J (structures d'accueil pour personnes âgées et personnes en situation de handicap) du règlement de sécurité ERP.**

Elle permet aux apprenants de reconnaître les caractéristiques du signal d'alarme générale et d'exécuter les manœuvres nécessaires.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Réagir face à un début de feu
- Appliquer les consignes d'évacuation
- Reconnaitre les différents types extincteurs et les utiliser
- Se déplacer dans un milieu enfumé
- Réagir et s'organiser en qualité d'Équipier de première Intervention Incendie (EID) en établissement de soins / EHPAD
- Comprendre les signaux du SSI (Système de Sécurité Incendie) et du report d'alarme et agir en conséquence
- Gérer une évacuation partielle et de mise à l'abri des patients / résidents en cas de début d'incendie dans l'établissement

CONCEPTEUR - INTERVENANTS

Concepteur : Professionnel de la sécurité incendie

Intervenant : Professionnels de la sécurité incendie

TARIF INTRA

Sur devis, nous consulter :
01 43 68 07 87 - contact@sauvgard.com

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

APPRÉHENDER LES FONDAMENTAUX DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

- Les consignes de sécurité.
- Conduite à tenir en cas d'incendie.
- Reconnaissance et choix des moyens d'extinction.
- Le mode d'emploi des extincteurs.
- Le SSI, le report d'alarme et la levée de doutes.
- Conduite à tenir en cas d'évacuation.
- Reconnaitre le signal sonore d'évacuation et savoir réagir.

METTRE EN PRATIQUE SON RÔLE D'ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION DÉSIGNÉ

- Exercices d'extinction sur feu réel : intervention sur des situations correspondant à un début de sinistre avec flammes rayonnantes → déclenchement du processus d'alarme et utilisation des extincteurs appropriés.
- Simulation d'événements sur le SSI et le report d'alarme.
- Exercice de mise en situation en zone enfumée avec contrôle du comportement en ambiance hostile → déplacement dans un espace enfumé propre, sans odeur et sans danger afin de prendre conscience des dangers de se faire surprendre par la fumée lors d'un véritable incendie.
- Questions-réponses.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active** : mises en situation, manipulation d'extincteurs, quiz.
- Nos unités mobiles comprennent un espace de formation théorique et un espace d'exercices pratiques incluant différents ateliers.

ÉVALUATION

- Évaluation** continue lors de la mise en pratique, QCM.
- Registre de sécurité** de l'établissement renseigné.



	Équipier de première Intervention Désigné (EID) (session de 90 min)		Premier Témoin Incendie (PTI) (session de 60 min)		
	1 jour	1/2 jour	1 jour	1/2 jour	
Mobifeu 6 6 personnes / session	Nb personnes formées/jour	24	12	36	18
	Nb sessions	4	2	6	3
Safet'Easy 7 personnes / session	Nb personnes formées/jour	28	14	42	21
	Nb sessions	4	2	6	3
Mobifeu 10 10 personnes / session	Nb personnes formées/jour	40	20	60	30
	Nb sessions	4	2	6	3
Safetybus 12 12 personnes / session	Nb personnes formées/jour	48	24	72	36
	Nb sessions	4	2	6	3

LES + DE LA FORMATION

Des **exercices de mise en situation** permettant d'obtenir un retour immédiat pour améliorer ses pratiques.

Nombreux exercices pratiques de mise en application pendant cette formation.

FORMATION SSCT DES MEMBRES DU CSE

[SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL]



FORMATION INITIALE [art. L. 2315-18 du Code du travail] :

5 jours - 35 heures

Renouvellement

3 jours - 21 heures Établissements de - de 300 salariés

5 jours - 35 heures Établissements de + de 300 salariés

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

Public : Membres du CSE et de la CSSCT.

Prérequis : Aucun.

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

Permettre aux représentants du personnel au CSE durant leur mandat d'être acteur du dialogue social en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) en leur fournissant les outils et connaissances indispensables pour assurer les missions en matière de SSCT.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ▶ Mettre en œuvre les connaissances acquises sur :
 - Le cadre réglementaire, le champ des conditions de travail
 - Les moyens et outils à disposition le CSE et la CSSCT
 - Le rôle des membres du CSE et de la CSSCT et de chaque partenaire
- ▶ Analyser des situations de travail, les dysfonctionnements ou les accidents, détecter les risques pour la santé
- ▶ Repérer les facteurs qui favorisent l'amélioration des conditions de travail
- ▶ Évaluer les implications de projet de changement
- ▶ Communiquer et collaborer avec tous les acteurs

CONCEPTEUR - INTERVENANTS

Concepteur : Consultant Séniор expérimenté en santé et sécurité au travail

Intervenant : Consultants Sénior expérimentés en santé et sécurité au travail

SAUV'GARD travaille en partenariat avec un organisme habilité par la DRIEETS

TARIF INTRA

Nous consulter :
01 43 68 07 87 - contact@sauvgard.com

LES + DE LA FORMATION

Cette formation permet de développer son aptitude, en tant que membre du CSE/CSSCT, à déceler, évaluer et prévenir les risques, ainsi que d'acquérir les méthodes et outils pour analyser les conditions de travail et mettre en œuvre des plans d'amélioration.

Nombreux exercices pratiques de mise en application pendant cette formation.

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

POINTS CLÉS DU FONCTIONNEMENT DU CSE EN MATIÈRE DE SSCT

- ▶ Les règles de fonctionnement du CSE.
- ▶ Le règlement intérieur de la CSSCT et le lien avec le CSE.
- ▶ Composition, réunions, procès-verbal, heures de délégation, moyens alloués...
- ▶ Collaborer avec les acteurs de la santé au travail : Inspecteur du travail, services de santé au travail, CARSAT...
- ▶ Recours à l'expertise.

LES MISSIONS DU CSE ET DE LA CSSCT

- ▶ Rôle d'analyse et de contrôle du CSE en matière de SSCT.
- ▶ Analyse des risques professionnels.
- ▶ Les enquêtes.

LES BASES DE LA PRÉVENTION

- ▶ L'accident du travail (AT), l'accident de trajet.
- ▶ Les maladies professionnelles (MP), classement des dangers.
- ▶ Les différents indicateurs : statistiques AT/MP : comment se situe son entreprise ? TF, TG, absentéisme...
- ▶ Les coûts des AT/MP, coûts directs et coûts indirects.
- ▶ Les enjeux de la prévention.

ANALYSER LES RISQUES PROFESSIONNELS

- ▶ Rôle d'analyse et de contrôle du comité :
 - Analyse des risques professionnels.
 - Identification des risques, évaluation et hiérarchisation.

Exercice pratique à partir du document unique.

- ▶ Mise en œuvre des inspections.
- ▶ Le danger grave et imminent, constatation, droit de retrait.
- ▶ Le rôle de proposition et le rôle consultatif du CSE.

Entraînement à une visite d'inspection.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- **Méthode active** : études de cas de situations réelles rencontrées par les participants. Outils et méthodes adaptés aux apprenants pour faciliter l'appropriation des connaissances et la réflexivité.
- **Livret pédagogique** récapitulant l'ensemble du contenu de la formation remis à chaque participant.

ÉVALUATION

- ▶ **Recueil des besoins et attentes des participants** en amont et/ou au démarrage de la formation
- ▶ **Évaluation formative en lien avec les objectifs pédagogiques.**
 - Brainstorming
 - Participation active aux différentes activités pédagogiques proposées et capacité à remettre en question ses pratiques professionnelles.
 - Débriefing avec les pairs et le formateur lors des mises en pratique.
- **Évaluation à distance** par l'employeur de l'impact de la formation sur la pratique (bilan individuel, entretien annuel, analyse de pratiques...)
- **Certificat de réalisation de formation**
- **Questionnaire de satisfaction.**

ENQUÊTE A POSTERIORI D'UN ACCIDENT

- ▶ Analyser un accident du travail : démarche du préveteur.
- ▶ *Exercice pratique sur des cas fictifs et concrets de l'entreprise.*

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

- ▶ Définition.
- ▶ Les facteurs de risques.
- ▶ Risques psychosociaux et DUERP.
- ▶ Cas pratique.

LE HARCÈLEMENT MORAL :

- ▶ Définitions.
- ▶ Cadre juridique.
- ▶ Prévention : savoir gérer une situation de harcèlement.

RISQUES PROFESSIONNELS SPÉCIFIQUES ET MISE EN ACTION :

- ▶ Les TMS.
- ▶ Télétravail et droit à la déconnexion (ou thématique à définir ultérieurement avec les stagiaires [ex : espace de travail, etc.]).
- ▶ La protection des femmes et personnes handicapées...

LES PRINCIPES DE BASES DE COMMUNICATION

- ▶ La recherche de compromis, l'argumentation, communication et prévention.
- ▶ La communication écrite.
- ▶ Organiser et animer collectivement la santé et la sécurité au travail au sein du CSE => élaboration d'un calendrier en matière de SSCT.

Jeux de rôle (animation de réunion, argumentation, négociation).

ANALYSE CRITIQUE DES PROBLÉMATIQUES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

(Animation de réunion, argumentation, négociation).